Document generated on 04/23/2024 3:08 a.m.

Québec français

L'expression écrite par la synthèse des textes

Lionel Meney and Lionel Jean

Number 78, Summer 1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/44698ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Meney, L. & Jean, L. (1990). L'expression écrite par la synthèse des textes. *Québec français*, (78), 58–62.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'expression écrite par la synthèse des textes

Description

Degré d'expérimentation

Le collégial et la première année d'université.

Préparation immédiate

Pour proposer des points de vue et des styles variés, l'enseignant choisira des textes ou des documents de sources diverses : ouvrages (essais), articles de revues spécialisées ou de vulgarisation, quotidiens, etc.

Définition de l'exercice

Regroupement, en un ensemble cohérent, des contenus de plusieurs textes ou documents.

Matériel nécessaire

— Faire un choix de trois textes de trois auteurs différents comportant chacun de 750 à 1500 mots. Les trois textes portent sur le même sujet.

Durée de l'exercice

3h30 approximativement.

Intentions pédagogiques

Développer les capacités de lecture, d'analyse, de compréhension et d'expression des idées.

La synthèse de textes est un exercice qui s'est développé considérablement ces dernières années. Elle présente de nombreux avantages pour l'acquisition des techniques d'expression écrite : intérêt et actualité des sujets, rigueur de la méthode, possibilité pour toute la classe de travailler sur un même dossier, facilité de correction, etc. Ce cahier pratique présente à la fois la méthode proposée et les applications possibles. Voici les différentes étapes à suivre pour la réalisation d'un tel exercice.

Déroulement de l'activité

Première étape : *Lecture générale du dossier*

Cette phase préliminaire permet de déterminer le type de traitement qu'on devra appliquer à son dossier de textes. C'est qu'on a le choix entre deux possibilités. Quand les trois textes apportent des renseignements complémentaires sur un même sujet, il faudra produire une synthèse-fusion. Lorsqu'ils expriment deux ou trois points de vue différents ou opposés, il conviendra de rédiger une synthèse-confrontation. Cette étape sera réalisée grâce à une prise de connaissance des contenus des trois textes. Durée : 20-30 minutes.

Deuxième étape : *Lecture et rédaction du plan analytique de chacun des trois textes*

L'étudiant procède à la relecture très attentive de chacun des textes afin de relever l'idée principale de chaque paragraphe.

Il note sur trois feuilles séparées — une par texte — les idées principales de chaque texte, afin de se faire à la fois une idée du contenu de chaque texte et de l'ensemble du dossier.

Attention ! Ces plans analytiques ne doivent être ni trop succincts ni trop développés. Ils ne constituent qu'un intermédiaire pratique entre les textes proposés et le texte final que devra rédiger l'étudiant. Adopter autant que possible, au cours de cette étape, la formule des phrases nominales, exprimant essentiellement des idées. Durée : 40-50 minutes.

Troisième étape : *Production d'un tableau synoptique*

Il convient, ici, de travailler à partir des trois plans analytiques conçus dans la deuxième étape, en vue de l'établissement d'un tableau synoptique. Par l'examen attentif des trois plans, l'étudiant analyse les idées retenues, établit les rapports et les relations, note les ressemblances et les différences. S'il produit un dossier-fusion, il pourra axer son analyse sur les catégories suivantes : faits — causes — conséquences — remèdes. Dans le cas d'un dossier confrontation, l'usage du schéma classique : thèse, antithèse, synthèse s'avérera très commode. Il est bien évident toutefois que d'autres types de plan sont toujours possibles. L'important, c'est que le plan adopté soit fonctionnel par rapport à l'articulation des idées qu'il faut comparer ou confronter.

Au cours de cette étape, l'étudiant éliminera tous les éléments du plan analytique d'un texte qui n'entrent pas en relation avec les éléments des plans analytiques des autres textes. Comme l'ordre d'apparition des éléments retenus ne correspond pas forcément à l'ordre souhaitable en vue de la synthèse, il indiquera les rapprochements au moyen de flèches reliant les idées semblables exprimées dans deux ou trois textes. Durée : 20 minutes approximativement.

Quatrième étape : *Rédaction du plan de synthèse*

Il s'agit, au cours de cette étape, d'établir un plan général qui indiquera, en cinq ou six parties les grandes articulations du travail, et un plan détaillé qui améliorera en précision et en substance le plan général.

Pour bien réaliser cette opération, il importe de se remémorer le sujet du dossier, l'angle sous lequel il est traité, revérifier s'il faut produire un dossier-fusion ou un dossier-confrontation. Il serait souhaitable de prévoir une introduction, un développement et une conclusion. L'introduction sera brève (trois ou quatre lignes); elle permettra de présenter les auteurs, les publications d'où sont tirés les textes, le sujet et l'angle du traitement. Le développement comptera de trois à cinq paragraphes. L'étudiant veillera bien à ménager la logique de passage d'un paragraphe à l'autre, quel que soit le type de plan utilisé. La conclusion, aussi brève que l'introduction, sera «objective» en ce sens que l'étudiant s'abstiendra de dire ce qu'il pense du problème traité. Il se contentera de faire une synthèse «neutre» des idées exprimées par les trois auteurs.

Durée : 35 minutes approximativement.

Activités d'apprentissage

— Procéder à une lecture active et dynamique des textes.

— Identifier les éléments constitutifs des différents textes.

— Comparer les textes (traits complémentaires; traits de différenciation).

— Examiner et interpréter les idées exprimées.

Consignes :

le texte synthèse comprendra 350 mots (avec une tolérance de plus ou moins 5%), un mot étant défini comme un ensemble de lettres placé entre deux espaces blancs.

Ainsi *l'* est un mot au même titre que *développement*. Les apostrophes et les traits d'union sont considérés comme des espaces blancs.

Enfin les abréviations, les sigles ou les signes typographiques comptent chacun pour un mot; les mots du titre de la synthèse font partie du décompte total.

Cinquième étape : *Rédaction de la synthèse*

L'étudiant reformulera les idées retenues dans ses propres termes. Il devra, bien sûr, éviter de plagier les auteurs des textes analysés. Il évitera également de faire des citations. S'il s'agit d'un dossier-confrontation, l'étudiant devra citer les noms des auteurs et prendre bien soin d'attribuer chaque idée identifiée à son véritable auteur.

Attention au vocabulaire utilisé ! Il faudra veiller à la précision des termes et à la pertinence du lexique. L'étudiant bannira de son texte les anglicismes lexicaux, les tournures et les mots familiers. Il aura intérêt à consulter régulièrement le dictionnaire.

Il rédigera, autant que possible, des phrases courtes. Il s'efforcera de composer des phrases ne dépassant pas 15 mots, afin d'assurer à son texte cette importante qualité : la lisibilité (compréhension par le lecteur). Le texte sera découpé en cinq ou six paragraphes, construits chacun autour d'une idée principale. Voici la structure habituelle d'un paragraphe : idée énoncée — idée expliquée — idée illustrée (exemple-s) — conclusion.

Il importera également d'assurer une progression du début à la fin du travail (éviter les répétitions abusives). L'étudiant apportera un soin particulier à l'utilisation des transitions et des charnières, lesquelles facilitent le passage d'une idée à l'autre, d'un paragraphe à un autre. Durée : 60 minutes.

Sixième étape : *Relecture et révision du texte-synthèse*

Avant de remettre son travail, l'étudiant procèdera à une relecture minutieuse du texte produit. Cette opération lui permettra de détecter et d'éliminer toute erreur de style, d'expression et de langue.

Il vérifiera l'orthographe d'usage (par la consultation du dictionnaire), l'orthographe grammaticale (avec l'aide d'une grammaire), la propriété des termes, la ponctuation, l'emploi des majuscules et des abréviations. Cette opération une fois accomplie, il pourra remettre son texte définitif à son professeur. Durée : 20-25 minutes.

Un tableau (apparaissant en annexe) présente sous forme de schéma les différentes étapes de la synthèse de textes.

Les prolongements possibles

Une fois que l'étudiant aura bien maîtrisé les techniques propres à la démarche de synthèse de textes, le professeur pourra lui proposer d'accéder à un autre niveau : celui de la production et de l'expression personnelles. L'étudiant devra alors produire un texte où il exposera le fruit de ses propres réflexions sur le sujet traité dans les textes déjà analysés ou sur tout autre sujet connexe. Ce sera alors l'occasion pour lui de faire appel à son expérience propre et à ses capacités de communication.

Lionel MENEY

avec la collaboration de Lionel JEAN

Annexe

Les étapes de la synthèse

Voici, présentées sous forme de schéma, les différentes étapes de la synthèse de textes.

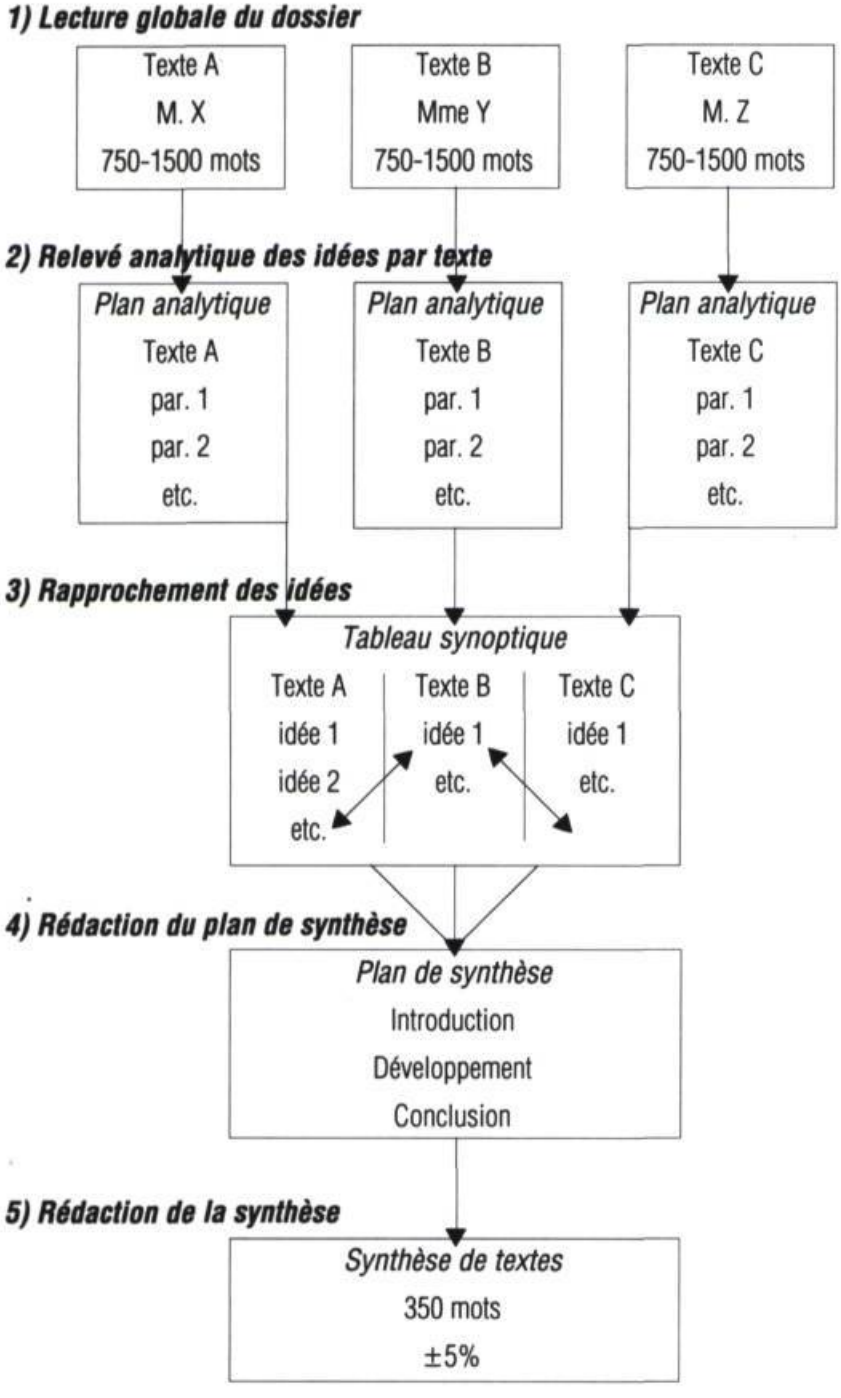

Bibliographie

BERNARD, Jacqueline, *Méthodologie pratique du résumé de texte et de la synthèse de documents*, Paris, Coll. Prépa BTS, Hatier, 1985. [La synthèse de textes, p. 109-192].

Contraction et synthèse de textes à l'entrée des Grandes Écoles. Épreuves intégrales des concours, Paris, Coll. Ellipses, éd. Marketing, 1979. [Épreuves de synthèses de textes, p. 81-108, p. 135-152].

DREHER, Janine, *Comment faire une synthèse de textes ? Analyse et reformulation*, Sèvres, Coll. Comment faire..., Les Dossiers de Sèvres, C.I.E.P., 1985, 112 p.

GUÉDON, Jean-François et Louis PROMEYRAT, *les Clés de la composition française*, Alleur, Marabout (MS 758), 1987. [La synthèse de textes, p. 240-276]

MOREAU, Jean, *la Contraction et la Synthèse de textes*, Paris, Coll. Université, Information-Formation, Nathan, 1977. [La synthèse de textes, p. 109-157].

MORFAUX, Louis-Marie et Roger PRÉVOST, *Résumé et synthèse de textes. Méthode et textes d'application*, Paris, Coll. Flash Sup, A. Colin, 1984. [La synthèse de textes, p. 156-195].

SICARD, François, *Techniques d'expression*, Paris, AENGDE-Sirey, 1984. [La note de synthèse, p. 97-120].

STALLONI, Yves, *Méthode de contraction et de synthèse de textes*, Paris, Coll. Ellipses, éd. Marketing, 1983. [La synthèse de textes, p. 136-191].